RCS : FORT DE FRANCE
Code greffe : 9721

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1974 B 00069
Numéro SIREN : 303 160 717
Nom ou dénomination : SOCIETE ABADIE

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2021 sous le numéro de dépôt 2018

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Certifié Conforme à l'original.

N° 2065-SD
2021

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS ABADIE	ZAC DE RIVIERE ROCHE 97200 FORT DE FRANCE
SIRET 3 0 3 1 6 0 7 1 7 0 0 0 3 7	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
97200 FORT DE FRANCE	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : 0 1 0 1 2 0 0 2

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SARL REYGAL ZONE ACAJOU LAMENTIN
97232 LE LAMENTIN

SIRET 4 1 9 3 0 1 8 6 6 0 0 0 1 0

B ACTIVITE

Activités exercées : Fabrication de matelas — Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	325 071	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	
Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies ☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐	Autres dispositifs ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W : x

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé : ICOMPTA

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Michel CASSIUS de LINVAL 7 Lotissement La Martienne 97240 LE FRANCOIS *Tél:* 05.96.54.66.42	*Tél:*
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu FORT DE FRANCE
	Qualité et nom du signataire: Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature : OREYGAL
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐	

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2021

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	350 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	350 000
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	350 000

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué. 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Indemnités forfaitaires. 5	Rembour-sements. 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-sements. 8

J DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

LOT.MARINE BAY 972 LE MARIN
LOT.LES MANGLES ACAJOU 97232 LE LAMENTIN

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ABADIE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise ZAC DE RIVIERE ROCHE 97200 FORT DE FRANCE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 0 3 1 6 0 7 1 7 0 0 0 3 7 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le 31 12 2020 Net 3	N-1 31 12 2019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
	Frais de développement *		CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires		AF	35 739	AG	32 011	3 728	5 113
	Fonds commercial (1)		AH	45 735	AI		45 735	45 735
	Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			16 349
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
	Constructions		AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	854 550	AS	513 560	340 991	264 689
	Autres immobilisations corporelles		AT	529 751	AU	389 623	140 128	165 562
	Immobilisations en cours		AV		AW			500
	Avances et acomptes		AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
	Autres participations		CU		CV			
	Créances rattachées à des participations		BB		BC			
	Autres titres immobilisés		BD		BE			
	Prêts		BF		BG			
	Autres immobilisations financières*		BH	54 138	BI		54 138	54 138
	TOTAL (II)		BJ	1 519 913	BK	935 193	584 719	552 085
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements		BL	421 970	BM		421 970	463 858
	En cours de production de biens		BN		BO			
	En cours de production de services		BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis		BR	35 184	BS		35 184	52 576
	Marchandises		BT	148 667	BU		148 667	110 261
	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	21 632	BW		21 632	4 749
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*		BX	171 046	BY	13 701	157 346	294 492
	Autres créances (3)		BZ	642 102	CA		642 102	186 060
	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	3 286	CE		3 286	3 286
	Disponibilités		CF	803 360	CG		803 360	395 682
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	12 350	CI		12 350	9 585
	TOTAL (III)		CJ	2 259 596	CK	13 701	2 245 896	1 520 549
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V)	CM					
	Ecarts de conversion actif*	(VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 779 509	IA	948 894	2 830 615	2 072 634

Renvois : (1) Dont droit au bail	45 735	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :			Stocks :			Créances :	

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABADIE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	698 307	680 637
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	394 220	367 669
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 136 527	1 092 307
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	986 652	424 306
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 500	1 266
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	142 119	23 466
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	320 301	302 870
	Dettes fiscales et sociales	DY	225 357	181 311
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	18 159	47 108
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 694 088	980 327
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 830 615	2 072 634

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 393 739	641 027
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ABADIE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	223 395	FB		FC	223 395	230 465
	Production vendue biens*	FD	3 033 209	FE		FF	3 033 209	3 098 945
	Production vendue services*	FG	195 720	FH		FI	195 720	170 022
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 452 324	FK		FL	3 452 324	3 499 431
	Production stockée*					FM	(17 392)	16 504
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	158 480	120 034
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 402	28 665
	Autres produits (1) (11)					FQ	12 086	14 722
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 607 900	3 679 356
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	145 139	147 624
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(38 406)	(28 976)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 259 934	1 523 109
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	41 888	(87 532)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 052 643	1 109 160
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	31 435	33 419
	Salaires et traitements*					FY	541 477	539 947
	Charges sociales (10)					FZ	128 432	91 320
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	82 950	64 471
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	4 198	5 451
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 249 689	3 397 994
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	358 210	281 362
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	15 394	542
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	15 394	542
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 111	6 794
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	7 111	6 794
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	8 283	(6 251)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	366 494	275 111

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABADIE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 911	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	350	2 885
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 261	2 885
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	9 708	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 708	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(6 447)	2 885
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(34 173)	(89 674)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 626 555	3 682 783
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 232 335	3 315 114
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	394 220	367 669
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 500	26 612
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	3 033	2 668
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
SORTIE D'IMMOBILISATIONS	9 708	350
DEGREVEMENT D'IMPOTS		2 911

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ABADIE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	96 332	KE		KF	1 491
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	[Dont Composants	L9]	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1]	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants	M2]	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3]	KS	1 137 486	KT		KU	120 233
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	437 312	KW		KX	7 776
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *			KY	1	KZ		LA	277
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	81 729	LC		LD	2 656
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH	500	LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	1 657 028	LO		LP	130 942
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	54 138	1U		1V	
	TOTAL IV			LQ	54 138	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 807 497	ØH		ØJ	132 433

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO	6 641	LV	9 708	LW	81 474	1X	81 474
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	403 169	MK	854 550	ML	854 550
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	(0)	MN	445 088	MO	445 088
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	(0)	MQ	278	MR	278
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	0	MT	84 385	MU	84 385
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	500	NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	403 669	NH	1 384 301	NI	1 384 301
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	54 138	2G	54 138
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	54 138	2H	54 138
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	6 641	ØK	413 377	ØL	1 519 913	ØM	1 519 913

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Exercice N, clos le : 31122020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABADIE

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

(6) **AMORTISSEMENTS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABADIE — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	29 135	PF	2 876	PG		PH	32 011
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	872 797	QA	43 931	QB	403 168	QC	513 560
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	286 838	QE	27 326	QF		QG	314 164
	Matériel de transport	QH	1	QI	17	QJ		QK	18
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	66 642	QM	8 799	QN		QO	75 441
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 226 277	QV	80 074	QW	403 168	QX	903 183
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	1 255 412	ØP	82 950	ØQ	403 168	ØR	935 193

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert ComptableEn Euros. Michel CASSIUS de LINVAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABADIE — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	14 602	6U		6V	902	6W	13 701	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	14 602	TY		TZ	902	UA	13 701	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	14 602	UB		UC	902	UD	13 701	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF	902			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ABADIE — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	54 138	UV	(0)	UW	54 138
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	171 046		171 046		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	13 755		13 755		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	60		60		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 039		4 039		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	598		598		
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	90 557		90 557		
	Groupe et associés (2)	VC	532 180		532 180		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	913		913		
	Charges constatées d'avance	VS	12 350		12 350		
	TOTAUX	VT	879 635	VU	825 497	VV	54 138
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	412	412		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	986 240	685 890	300 350	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 500	1 500		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	320 301	320 301		
Personnel et comptes rattachés		8C	64 278	64 278		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	116 809	116 809		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	20 837	20 837		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	23 433	23 433		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	18 159	18 159		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	1 551 969	VZ 1 251 619	300 350	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	600 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	37 756			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

(9) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ABADIE — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2020

I. RÉINTEGRATIONS

				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WA	394 220
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	2 155	XE	3 053
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	898		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	(34 173)
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)						I8	
	Moins-values nettes à long terme - imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * - Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * - Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT * Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	1 802
	DONT * Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
				TOTAL I			WR	364 902

II. DÉDUCTIONS

				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						WT	
	Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	
	Plus-values nettes à long terme - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)						WH	
	Plus-values nettes à long terme - imposées aux taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A					XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		XF	
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5						
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA			
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F			
	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC						
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			
	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC						
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	1 711
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2) Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI		XG	
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
				TOTAL II			XH	1 711

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	363 191
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	363 191
		XO	

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SAS ABADIE

31/12/2020

Détail des réintégrations diverses		
DONS		1 802
Total des réintégrations diverses	WQ	1 802
Détail des déductions diverses		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

10 DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : SAS ABADIE — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	53 152

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
ORGANIC	9K		9L	
EFFORT CONSTRUCTION	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS ABADIE — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	367 669	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	17 669	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes	ZE	350 000	
			Autres répartitions	ZF		
			Report à nouveau	ZG		
TOTAL I	ØF	367 669	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	367 669	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	173 971	155 124
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	373 570	373 193
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		23 382
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	42 729	29 314
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		3 225
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	462 374	524 922
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	1 052 643	1 109 160
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	15 489	19 803
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS)	9Z	15 946	13 616
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	31 435	33 419
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	YY	287 120	290 421
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	193 081	217 439
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*	ØB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	4.25 %	4.25 %
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH 2 — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ 4 1 9 3 0 1 8 6 6 0 0 0 1 0

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP N° 2059-F 2021
Page 21

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1 / 1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 30316071700037

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABADIE

ADRESSE (voie) ZAC DE RIVIERE ROCHE

CODE POSTAL 97200 VILLE FORT DE FRANCE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	2 500
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination REYGAL

N° SIREN (si société établie en France) 419301866 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 2 500

Adresse : N° Voie ZI ACAJOU

Code postal 97232 Commune LE LAMENTIN Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2059-G 2021
Page 22

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 30316071700037

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABADIE

ADRESSE (voie) ZAC DE RIVIERE ROCHE

CODE POSTAL 97200 VILLE FORT DE FRANCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(répété pour chaque filiale)

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SOCIÉTÉ ABADIE
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : ZAC de Rivière Roche, 97200 FORT-DE-FRANCE
R.C.S. FORT-DE-FRANCE - SIREN 303 160 717

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2021

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TROISIÈME DÉCISION

Sur proposition du Président, et après avoir constaté au passif du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- Un compte « Résultat de l'exercice » bénéficiaire de 394.220 €

L'associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice au compte « Autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte que les sommes distribuées au titre des trois derniers exercices éligibles à l'abattement, et celles non éligibles à l'abattement, se sont élevées à *(montant/action)* :

ANNÉE DE LA DISTRIBUTION *(Exercice)*	REVENUS ÉLIGIBLES À L'ABATTEMENT		REVENUS NON ÉLIGIBLES À L'ABATTEMENT
	DIVIDENDES	*AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS*	
2018 *(Exercice 2017)*	*NEANT*	*NEANT*	*NEANT*
2019 *(Exercice 2018)*	*NEANT*	*NEANT*	*NEANT*
2020 *(Exercice 2019)*	140 €	*NEANT*	*NEANT*

Certifié conforme à l'original

SOCIETE ABADIE

S.A.S. au capital de 40 000 €
RCS : Fort-de-France 303 160 717
Siège social : ZAC de Rivière Roche
97200 Fort-de-France

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

M.G.AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Fort-de-France

Siège social : Immeuble Notex
3, Rue Marie DUPIL - La Plaine - Petit Manoir
97232 LE LAMENTIN
05 96 50 55 00 - 05 96 50 46 56

SARL au capital de 100.000 Euros
RCS : Fort-de-France B 403 496 672

SOCIETE ABADIE

S.A.S. au capital de 40 000 €
RCS : Fort-de-France 303 160 717
Siège social : ZAC de Rivière Roche
97200 Fort-de-France

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Associé unique de la société Abadie S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sogedis S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 28 juin 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Le Lamentin, le 29 juin 2021

M.G. Audit
Commissaire aux comptes



Fabrice Marraud des Grottes
Gérant

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SAS ABADIE
97200 FORT DE FRANCE

M. G. AUDIT
DOCUMENT AYANT FAIT L'OBJET DE NOS CONTRÔLES
Commissaires aux comptes

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	35 739	32 011	3 728	5 113	1 385-	27.08-
	Fonds commercial (1)	45 735		45 735	45 735		
	Autres immobilisations incorporelles				16 349	16 349-	100.00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	854 550	513 560	340 991	264 689	76 302	28.83
	Autres immobilisations corporelles	529 751	389 623	140 128	165 562	25 434-	15.36-
	Immobilisations en cours				500	500-	100.00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	54 138		54 138	54 138		
	Total II	1 519 913	935 193	584 719	552 085	32 634	5.91
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	421 970		421 970	463 858	41 888-	9.03-
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	35 184		35 184	52 576	17 392-	33.08-
	Marchandises	148 667		148 667	110 261	38 406	34.83
	Avances et acomptes versés sur commandes	21 632		21 632	4 749	16 883	355.49
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	171 046	13 701	157 346	294 492	137 146-	46.57-
	Autres créances	642 102		642 102	186 060	456 041	245.10
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	3 286		3 286	3 286		
	Disponibilités	803 360		803 360	395 682	407 678	103.03
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	12 350		12 350	9 585	2 765	28.84
	Total III	2 259 596	13 701	2 245 896	1 520 549	725 347	47.70
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 779 509	948 894	2 830 615	2 072 634	757 981	36.57

(1) Dont droit au bail 45 735
(2) Dont à moins d'un an 0-
(3) Dont à plus d'un an

M. G. AUDIT
DOCUMENT AYANT FAIT L'OBJET DE NOS CONTRÔLES
Commissaires aux Comptes

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000)	40 000	40 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	4 000	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	698 307	680 637	17 669	2.60
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	394 220	367 669	26 551	7.22
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 136 527	1 092 307	44 220	4.05
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	986 240	423 996	562 244	132.61
	Concours bancaires courants	412	310	101	32.68
	Emprunts et dettes financières diverses	1 500	1 266	234	18.48
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	142 119	23 466	118 654	505.65
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	320 301	302 870	17 431	5.76
	Dettes fiscales et sociales	225 357	181 311	44 046	24.29
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	18 159	47 108	28 949-	61.45-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 694 088	980 327	713 761	72.81
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 830 615	2 072 634	757 981	36.57
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	871 005	641 027		

SAS ABADIE
97200 FORT DE FRANCE

M. G. AUDIT
DOCUMENT AYANT FAIT L'OBJET DE NOS CONTRÔLES
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	223 395		223 395	230 465	7 070-	3.07-
Production vendue de biens	3 033 209		3 033 209	3 098 945	65 736-	2.12-
Production vendue de services	195 720		195 720	170 022	25 699	15.11
Chiffre d'affaires NET	3 452 324		3 452 324	3 499 431	47 107-	1.35-
Production stockée			17 392-	16 504	33 895-	205.38-
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			158 480	120 034	38 446	32.03
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 402	28 665	26 264-	91.62-
Autres produits			12 086	14 722	2 636-	17.91-
Total des Produits d'exploitation (I)			3 607 900	3 679 356	71 456-	1.94-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			145 139	147 624	2 485-	1.68-
Variation de stock (marchandises)			38 406-	28 976-	9 429-	32.54-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 259 934	1 523 109	263 176-	17.28-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			41 888	87 532-	129 420	147.85
Autres achats et charges externes *			1 052 643	1 109 160	56 517-	5.10-
Impôts, taxes et versements assimilés			31 435	33 419	1 984-	5.94-
Salaires et traitements			541 477	539 947	1 529	0.28
Charges sociales			128 432	91 320	37 113	40.64
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			82 950	64 471	18 478	28.66
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			4 198	5 451	1 253-	22.99-
Total des Charges d'exploitation (II)			3 249 689	3 397 994	148 305-	4.36-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			358 210	281 362	76 848	27.31
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SAS ABADIE
97200 FORT DE FRANCE

M. G. AUDIT
DOCUMENT AYANT FAIT L'OBJET DE NOS CONTRÔLES
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15 394	542	14 852	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	15 394	542	14 852	NS
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7 111	6 794	317	4.66
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	7 111	6 794	317	4.66
2. Résultat financier (V-VI)	8 283	6 251-	14 535	232.50
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	366 494	275 111	91 383	33.22
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 911		2 911	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	350	2 885	2 535-	87.86-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	3 261	2 885	376	13.05
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 708		9 708	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	9 708		9 708	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 447-	2 885	9 332-	323.48-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	34 173-	89 674-	55 501	61.89
Total des produits (I+III+V+VII)	3 626 555	3 682 783	56 228-	1.53-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 232 335	3 315 114	82 779-	2.50-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	394 220	367 669	26 551	7.22

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Michel CASSIUS de LINVAL

M.G. AUDIT
DOCUMENT
AYANT FAIT L'OBJET
DE NOS CONTRÔLES
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

La société a souscrit un PGE d'un montant de 600.000 €. Elle a également eu recours à l'activité partielle.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

M.G. AUDIT
DOCUMENT AYANT FAIT L'OBJET DE NOS CONTRÔLES
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes : NEANT

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Abadie est intégrée fiscalement avec la société Reygal.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	96 332		1 491
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 137 486		120 233
Installations générales agencements aménagements divers	437 312		7 776
Matériel de transport	1		277
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	81 729		2 656
Immobilisations corporelles en cours	500		
TOTAL	1 657 028		130 942
Prêts, autres immobilisations financières	54 138		
TOTAL	54 138		
TOTAL GENERAL	1 807 497		132 433

SAS ABADIE
97200 FORT DE FRANCE

M.G. AUDIT
DOCUMENT AYANT FAIT L'OBJET DE NOS CONTRÔLES
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 641	9 708	81 474	81 474
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		403 169	854 550	854 550
Installations générales agencements aménagements divers		0	445 088	445 088
Matériel de transport		0	278	278
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	84 385	84 385
Immobilisations corporelles en cours		500		
TOTAL		403 669	1 384 301	1 384 301
Prêts, autres immobilisations financières			54 138	54 138
TOTAL			54 138	54 138
TOTAL GENERAL	6 641	413 377	1 519 913	1 519 913

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	29 135	2 876		32 011
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	872 797	43 931	403 168	513 560
Installations générales agencements aménagements divers	286 838	27 326		314 164
Matériel de transport	1	17		18
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	66 642	8 799		75 441
TOTAL	1 226 277	80 074	403 168	903 183
TOTAL GENERAL	1 255 412	82 950	403 168	935 193

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 876				
Instal.techniques matériel outillage indus.	43 931				
Instal.générales agenc.aménag.divers	27 326				
Matériel de transport	17				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 799				
TOTAL	80 074				
TOTAL GENERAL	82 950				

SAS ABADIE
97200 FORT DE FRANCE

M. G. AUDIT
DOCUMENT AYANT FAIT L'OBJET DE NOS CONTRÔLES
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	14 602		902		13 701
TOTAL	14 602		902		13 701
TOTAL GENERAL	14 602		902		13 701
Dont dotations et reprises d'exploitation			902		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	54 138	0	54 138
Autres créances clients	171 046	171 046	
Personnel et comptes rattachés	13 755	13 755	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60	60	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 039	4 039	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	598	598	
Divers état et autres collectivités publiques	90 557	90 557	
Groupe et associés	532 180	532 180	
Débiteurs divers	913	913	
Charges constatées d'avance	12 350	12 350	
TOTAL	879 635	825 497	54 138

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	412	412		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	986 240	163 156	823 084	
Emprunts et dettes financières divers	1 500	1 500		
Fournisseurs et comptes rattachés	320 301	320 301		
Personnel et comptes rattachés	64 278	64 278		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	116 809	116 809		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 837	20 837		
Autres impôts taxes et assimilés	23 433	23 433		
Autres dettes	18 159	18 159		
TOTAL	1 551 969	728 885	823 084	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	600 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	37 756			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES ORDINAIRES	16.0000	2 500			2 500

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

M. G. AUDIT
DOCUMENT AYANT FAIT L'OBJET DE NOS CONTRÔLES
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
STE GAM - LES MANGLES	45 735			45 735	
Total	45 735			45 735	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	L	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	L et D	3 à 10 ans
Matériels et outillages	L et D	1 à 10 ans
Matériel de transport	L	1 an
Matériel de bureau	L	3 à 10 ans
Mobilier	L	5 à 10 ans
Matériel informatique	L	3 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

M. G. AUDIT
DOCUMENT AYANT FAIT L'OBJET DE NOS CONTRÔLES
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	102 467
Total	102 467

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 912
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 666
Dettes fiscales et sociales	93 702
Autres dettes	14 300
Total	265 580

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 350
Total	12 350

M.G. AUDIT
DOCUMENT AYANT FAIT L'OBJET DE NOS CONTRÔLES
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	16
Total	18

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	7 111	15 394
Dont entreprises liées		15 348

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12.500 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 12.500 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

GARANTIE DOUANE - CREDIT ENLEVEMENT - BNP	15 000
FACILITE DE CAISSE EFICAM - REYGAL	100 000
EMPRUNT CREDIT AGRICOLE - REYGAL	270 000
FACILITE DE CAISSE BNP - REYGAL	100 000
Total	485 000

M. G. AUDIT
DOCUMENT AYANT FAIT L'OBJET DE NOS CONTRÔLES
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	8 707
55 à 59 ans	6 à 10 ans	31 845
45 à 54 ans	11 à 20 ans	27 081
35 à 44 ans	21 à 30 ans	41 927
moins de 35 ans	plus de 30 ans	470
Engagement total		110 030

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge légal (60-62 ans)
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'actualisation (net d'inflation) : 0.34 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		110 030	